

Vision Lithium Inc.
(anciennement Ressources ABE Inc.)

États financiers consolidés audités

Aux 31 août 2018 et 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
1000, rue Germain
Val-d'Or (Québec) J9P 5T6

T 819 825-6226

Aux actionnaires de
Vision Lithium Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Vision Lithium Inc. (anciennement Ressources ABE Inc.), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Vision Lithium Inc. aux 31 août 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or

Le 14 décembre 2018

Vision Lithium Inc.

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 31 août 2018	Au 31 août 2017
ACTIF		\$	\$
Courant			
Trésorerie	7	907 945	1 990 128
Certificat de placement garanti, 1,20 %, échéant en juillet 2019		50 452	50 000
Comptes à recevoir		5 350	-
Taxes à la consommation à recevoir		101 696	6 326
Crédits d'impôt à recevoir		365 252	6 271
Charges payées d'avance		30 815	31 797
Actions de sociétés d'exploration minières cotées		1 725	1 735
		<u>1 463 235</u>	<u>2 086 257</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles		16 659	3 783
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	12 482 740	2 357 245
		<u>12 499 399</u>	<u>2 361 028</u>
Total de l'actif		<u>13 962 634</u>	<u>4 447 285</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		161 641	122 765
Provision pour compensation	10	604 858	568 858
Total du passif		<u>766 499</u>	<u>691 623</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	11.1	47 200 740	36 736 195
Surplus d'apport		7 407 550	6 640 744
Cumul des autres éléments du résultat global		(121 004)	(120 994)
Déficit		(41 291 151)	(39 500 283)
Total des capitaux propres		<u>13 196 135</u>	<u>3 755 662</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>13 962 634</u>	<u>4 447 285</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 14 décembre 2018.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(signé) Yves Rougerie, Administrateur

(signé) Victor Cantore, Administrateur

Vision Lithium Inc.

États consolidés du résultat global pour les exercices terminés le 31 août

(en dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Dépenses			
Charge au titre des avantages du personnel	12.1	852 803	327 393
Assurances, taxes et permis		19 722	11 350
Consultants		450 569	183 181
Honoraires professionnels		107 562	48 006
Loyers et entretien		10 120	12 711
Développement des affaires		166 464	36 619
Publicité et commandites		1 008	1 000
Papeterie et frais de bureau		15 833	14 423
Déplacements, hébergement et repas		27 867	13 485
Inscription et frais du registraire		16 284	41 143
Provision pour compensation		36 000	31 300
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		2 675	2 675
Frais d'exploration autres propriétés ⁽²⁾		19 223	7 746
Frais bancaires		6 107	4 246
Impôts de la partie III.14		-	2 150
Amortissement des immobilisations corporelles		361	-
Perte sur règlement de dettes	11.1	-	933 783
Résultat opérationnel		1 732 598	1 671 211
Autres (revenus) dépenses			
Produits financiers	14	(6 026)	-
Charges financières	14	-	214 286
Autres revenus		(2 500)	-
		(8 526)	214 286
Résultat avant impôt et résultat net de l'exercice		(1 724 072)	(1 885 497)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Variation nette de la juste valeur de l'exercice		(10)	(17 830)
Reclassement en résultat net		-	214 286
Autres éléments du résultat global de l'exercice après impôt ⁽¹⁾		(10)	196 456
Résultat global total de l'exercice		(1 724 082)	(1 689 041)
Résultat par action			
Résultat de base et dilué par action	15	(0,02)	(0,08)

⁽¹⁾ Actif d'impôt différé nul (passif de 26 030 \$ en 2017 qui n'a pas été constaté).

⁽²⁾ Un montant de 13 369 \$ (41 973 \$ en 2017) de crédits d'impôts a été comptabilisé en diminution des frais d'exploration autres propriétés.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
		Nombre	Montant				
			\$				
Solde au 1er septembre 2016		<u>5 755 490</u>	<u>32 238 978</u>	<u>5 262 220</u>	<u>(317 450)</u>	<u>(37 568 195)</u>	<u>(384 447)</u>
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	11.1	45 000 000	1 197 336	1 052 664	-	-	2 250 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	11.1	-	-	-	-	(46 591)	(46 591)
Actions émises pour l'acquisition du capital-actions de Ressources Pioneer Inc.	2	5 500 000	2 035 000	-	-	-	2 035 000
Actions émises pour règlement de dettes	11.1	2 918 080	1 079 690	-	-	-	1 079 690
Exercice de bons de souscription	11.2	345 000	85 077	(16 077)	-	-	69 000
Exercice d'options	12.2	387 500	100 114	(44 114)	-	-	56 000
Paiements fondés sur des actions	12.2	-	-	386 051	-	-	386 051
Transactions avec les propriétaires		<u>54 150 580</u>	<u>4 497 217</u>	<u>1 378 524</u>	<u>-</u>	<u>(46 591)</u>	<u>5 829 150</u>
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(1 885 497)	(1 885 497)
Autres éléments du résultat global							
Actifs financiers disponibles à la vente							
Variation nette de la juste valeur de l'exercice		-	-	-	(17 830)	-	(17 830)
Reclassement en résultat net		-	-	-	214 286	-	214 286
Résultat global total de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>196 456</u>	<u>(1 885 497)</u>	<u>(1 689 041)</u>
Solde au 31 août 2017		<u>59 906 070</u>	<u>36 736 195</u>	<u>6 640 744</u>	<u>(120 994)</u>	<u>(39 500 283)</u>	<u>3 755 662</u>
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription		-	-	-	-	(66 796)	(66 796)
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	11.1	15 000 000	9 300 000	-	-	-	9 300 000
Exercice de bons de souscription	11.2	6 157 600	1 115 589	(159 199)	-	-	956 390
Exercice d'options	12.2	125 000	48 956	(23 206)	-	-	25 750
Paiements fondés sur des actions	12.2	-	-	949 211	-	-	949 211
Transactions avec les propriétaires		<u>21 282 600</u>	<u>10 464 545</u>	<u>766 806</u>	<u>-</u>	<u>(66 796)</u>	<u>11 164 555</u>
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(1 724 072)	(1 724 072)
Autres éléments du résultat global							
Actifs financiers disponibles à la vente							
Variation nette de la juste valeur de l'exercice		-	-	-	(10)	-	(10)
Résultat global total de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(10)</u>	<u>(1 724 072)</u>	<u>(1 724 082)</u>
Solde au 31 août 2018		<u>81 188 670</u>	<u>47 200 740</u>	<u>7 407 550</u>	<u>(121 004)</u>	<u>(41 291 151)</u>	<u>13 196 135</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 août

(en dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(1 724 072)	(1 885 497)
Ajustements			
Amortissement des immobilisations corporelles		361	-
Paielements fondés sur des actions		943 889	378 402
Perte sur règlement de dettes	11.1	-	933 783
Perte sur les actifs financiers disponibles à la vente reclassés en résultat net		-	214 286
Provision pour compensation	10	36 000	31 300
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		2 675	2 675
Crédits d'impôt		(13 801)	(4 197)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	17	(128 942)	(49 192)
Flux de trésorerie affectés des activités opérationnelles		<u>(883 890)</u>	<u>(378 440)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'un certificat de placement garanti		(50 452)	(50 000)
Cession d'un certificat de placement garanti		50 000	-
Acquisition d'une filiale	2	-	3 906
Acquisition d'immobilisations corporelles		(14 379)	(3 913)
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	8	(1 138 818)	(79 242)
Crédits d'impôt reçus		40 012	3 440
Cession de titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées		-	124 193
Flux de trésorerie affectés des activités d'investissement		<u>(1 113 637)</u>	<u>(1 616)</u>
Activités de financement			
Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	11.1	-	2 250 000
Frais d'émission d'actions	11.1	(66 796)	(46 591)
Exercice de bons de souscription	11.2	956 390	69 000
Exercice d'options	12.2	25 750	56 000
Remboursement de la provision pour compensation	10	-	(133)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>915 344</u>	<u>2 328 276</u>
Variation nette de la trésorerie		(1 082 183)	1 948 220
Trésorerie au début de l'exercice		1 990 128	41 908
Trésorerie à la fin de l'exercice		907 945	1 990 128
Information additionnelle - Flux de trésorerie (note 17)			
Information supplémentaire			
Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles		6 026	-

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Vision Lithium Inc. et sa filiale Ressources Pioneer inc. (ci-après la “Société”) sont des sociétés d’exploration minière dont les activités se situent au Canada.

Le 22 mars 2018, la Société a changé sa dénomination sociale de Ressources ABE Inc. à Vision Lithium Inc.

Le 22 décembre 2016, les actionnaires de la Société ont adopté une résolution spéciale approuvant le regroupement des actions ordinaires émises et en circulation à raison d'une action post-regroupement pour chaque tranche de 2 actions ordinaires pré-regroupement.

Le 10 avril 2017, la Société a obtenu l'aval de la Bourse de Croissance TSX afin de procéder au regroupement et ses actions ont commencé à être négociées le 12 mai 2017 sur une base consolidée. Effectif le 26 avril 2017, le nombre d'actions ordinaires en circulation a été réduit, passant de 11 510 944 à 5 755 490, de manière à refléter l'incidence du regroupement des actions ordinaires.

2. ACQUISITION

Le 11 mai 2017, Vision Lithium Inc. a conclu l’acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Ressources Pioneer inc. (“Pioneer”) qui exerce ses activités principalement au Québec.

L’acquisition de Pioneer a été réalisée par voie d’un échange d’actions aux termes duquel Vision Lithium Inc. a émis 5 500 000 actions post-consolidation en échange de toutes les actions émises et en circulation de Pioneer, dont la juste valeur à la date d’acquisition est de 2 035 000 \$. Des frais de transactions de 45 664 \$ se sont ajoutés à ce montant pour un total de 2 080 664 \$.

La juste valeur des actions émises à titre de contrepartie a été déterminée sur la base du cours des actions. Cette acquisition ne représente pas un regroupement d’entreprise selon les indications de IFRS 3.

Le tableau qui suit détaille la juste valeur de la contrepartie totale transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d’acquisition de Pioneer :

Juste valeur de la contrepartie de l'acquisition

Contrepartie en actions **2 080 664 \$**

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris

\$

Encaisse

3 906

Actifs d'exploration et d'évaluation

2 310 043

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

(86 492)

Dû à des apparentés ⁽¹⁾

(146 793)

Total des actifs nets identifiables à la juste valeur et contrepartie

2 080 664

⁽¹⁾ Après l'acquisition de Pioneer, certains dû à des apparentés ont été réglés en contrepartie d'actions (note 11.1).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Vision Lithium Inc. est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1019 boulevard des Pins, à Val-d'Or, Québec, Canada. Les actions de Vision Lithium Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole "VLP".

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Normes, modifications et interprétation de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, modifications et interprétations qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. L'impact de l'application rétroactif de cette norme sur les états financiers consolidés de la Société sera la suivante : les actions des sociétés d'exploration minière cotées qui sont désignées comme actifs financiers disponibles à la vente et évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global dans les capitaux propres seront classées dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains ou les pertes non réalisés qui sont présentées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que ces gains ou pertes ne soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable seront désormais imputés aux résultats nets. Le montant de 120 004 \$ au 1er août 2018 sera diminué du cumul des autres éléments du résultat global et viendra augmenter le déficit.

IFRS 16 Contrat de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplace IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 »). IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 modifie la définition du contrat de location, établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles, modifie la comptabilisation des accords de cession-bail, conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La direction de la Société n'a pas encore évalué l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

5.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale Ressources Pioneer Inc. à compter de sa date d'acquisition jusqu'au 31 août 2018. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La filiale de la Société est détenue à 100 % par la société mère. La date de présentation de l'information financière annuelle de la filiale est le 31 août.

Toutes les transactions et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés du groupe.

5.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

5.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Tous les actifs financiers sont examinés pour la dépréciation au moins à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.4 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers (suite)

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou dans les produits financiers, le cas échéant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, le certificat de placement garanti et les comptes à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les actions de sociétés d'exploration minière cotées.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. La variation nette de la juste valeur est comptabilisée en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Lorsque l'actif est cédé ou qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Classement et évaluation ultérieure des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créateurs (à l'exception des déductions à la source, des salaires et des vacances à payer).

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.6 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

5.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Si'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 5.9), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 5.9), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie et en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.8 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

5.9 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente:

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur doit être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

5.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers consolidés. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.11 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

5.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date où la Société prend possession de l'actif.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant le modèle Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription et le cours de la Bourse au moment de l'émission des actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend les profits et pertes des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt applicable.

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et aux bons de souscription non exercés.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autres que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5.14. Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

6.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 5.11).

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 5.9).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 2 675 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2018 (2 675 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2017). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés, le cas échéant. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 12.2).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 10).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (se reporter à la note 5.6 pour plus d'information).

7. TRÉSORERIE

Au 31 août 2018, la trésorerie inclut un compte à intérêt élevé portant intérêt au taux de 1,10 %.

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit:

DROITS MINIERES

	Solde au 1er septembre 2017	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	-	9 590 764	-	-	9 590 764
Case Twp (On)	-	68 441	-	-	68 441
Dôme Lemieux (Qc)	2 310 043	-	-	-	2 310 043
La Corne (Qc)	-	10 141	-	-	10 141
Broadback (Qc)	-	1 666	-	-	1 666
St-Stephen (NB)	-	2 675	-	(2 675)	-
TOTAL	2 310 043	9 673 687	-	(2 675)	11 981 055

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1er septembre 2017	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	-	773 763	(335 602)	-	438 161
Case Twp (On)	-	10 219	-	-	10 219
Dôme Lemieux (Qc)	43 489	45 265	(46 686)	-	42 068
La Corne (Qc)	-	5 546	(1 121)	-	4 425
Broadback (Qc)	-	4 594	(1 783)	-	2 811
Epsilon (Qc)	3 713	288	-	-	4 001
	<u>47 202</u>	<u>839 675</u>	<u>(385 192)</u>	<u>-</u>	<u>501 685</u>
TOTAL	<u>2 357 245</u>	<u>10 513 362</u>	<u>(385 192)</u>	<u>(2 675)</u>	<u>12 482 740</u>

La valeur comptable se détaille comme suit:

DROITS MINIERS

	Solde au 1er septembre 2016	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Dôme Lemieux (Qc)	-	2 310 043	-	-	2 310 043
St-Stephen (NB)	-	2 675	-	(2 675)	-
	<u>-</u>	<u>2 312 718</u>	<u>-</u>	<u>(2 675)</u>	<u>2 310 043</u>

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Dôme Lemieux (Qc)	-	43 489	-	-	43 489
Epsilon (Qc)	-	5 787	(2 074)	-	3 713
	<u>-</u>	<u>49 276</u>	<u>(2 074)</u>	<u>-</u>	<u>47 202</u>
TOTAL	<u>-</u>	<u>2 361 994</u>	<u>(2 074)</u>	<u>(2 675)</u>	<u>2 357 245</u>

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours des exercices 2018 et 2017, la direction a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisés sur la propriété St-Stephen puisqu' aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'était planifiée.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Sirmac Lithium

Le 31 janvier 2018, la Société a acquis la propriété Sirmac Lithium qui comprend 24 claims miniers d'une superficie totale d'environ 1 100 hectares situés à environ 180 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau, dans la province de Québec. La Société a versé 250 000 \$ en espèces et émis 15 000 000 d'actions ordinaires à Nemaska Lithium au prix de 0,62 \$ par action pour un total de 9 300 000 \$. La Société assumera une redevance nette de 1% sur le rendement net de la fonderie pour certains de ces claims.

En février 2018, la Société a acquis 170 claims miniers de prospecteurs en contrepartie de 20 000 \$ en espèces.

Case Twp

En avril 2018, la Société a jalonné la propriété Case Twp pour une somme de 68 441 \$, qui comprend 1 145 claims d'une superficie de 24 045 hectares et se trouve dans le nord de l'Ontario, à l'est de Cochrane et juste au nord du lac Abitibi.

Dôme Lemieux

Le 11 mai 2017, la Société a acquis cette propriété suite à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de la société Pioneer qui exerce ses activités principalement au Québec (note 2).

Cette propriété détenue à 100 % est située près de la ville de Ste-Anne-des-Monts dans la province de Québec et comprend 217 claims couvrant 11 599,84 hectares.

La Corne

La propriété La Corne comprend 17 cellules couvrant 909 hectares et se trouve à environ 40 km au NO de Val-d'Or au Québec. La propriété couvre un secteur où la géologie est prospective pour des pegmatites à lithium tels que celles de la Mine Québec Lithium à environ 20 km au NE.

Broadback

La propriété Broadback comprend 26 cellules couvrant 1 422 hectares et se trouve à environ 180 km au NO de Chibougamau au Québec. La propriété a été jalonnée afin de couvrir une pegmatite de grande superficie qui pourrait s'avérer d'intérêt pour l'exploration pour le lithium.

St-Stephen

Cette propriété détenue à 50 % par la Société et 50 % par Indiana Inc. («Indiana») est située près de la ville de St-Stephen à l'extrémité sud-ouest de la province du Nouveau-Brunswick (NB), près de la frontière canado-américaine. Chaque partie doit participer au prorata de sa participation à défaut d'être diluée. Si l'une des parties est diluée à une participation inférieure à 15 %, son intérêt serait alors transformé en un revenu net de fonderie (NSR) de 3 %, dont 2 % peut être acquis, à tout moment, par l'autre partie pour la somme de 2 000 000 \$. Au cours de l'exercice 2015, la propriété a été radiée.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Epsilon

Cette propriété détenue à 100 % est située dans la région des Monts Otish au Québec. La propriété Epsilon comprend 51 claims d'une superficie d'environ 2 693,51 hectares. Cette propriété est sujette à deux redevances NSR de 2% sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances NSR au prix individuel de 1 000 000 \$.

9. CONTRATS DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit:

	Paiements minimaux exigibles au titre de location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
31 août 2018	23 566	15 705	39 271
31 août 2017	26 566	38 557	65 123

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en juin 2019 ainsi que du matériel roulant en vertu d'un bail expirant en juin 2021.

Les paiements au titre de location de la période de présentation de l'information financière totalisent 26 566 \$ (6 942 \$ au 31 août 2017) dont 13 454 \$ est comptabilisés en charge (8 100 \$ dans loyers et entretien et 5 354 \$ dans déplacements, hébergement et repas; 5 142 \$ dans loyers et entretien au 31 août 2017) et 13 112 \$ qui est comptabilisée à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation (1 800 \$ au 31 août 2017). Ces montants représentent les paiements minimaux au titre de la location.

10. PROVISIONS POUR COMPENSATION

Des provisions sont prévues en regard de diverses réclamations fiscales. La Société n'est admissible à aucun remboursement par des tiers à cet égard. Comme le calendrier de règlement de ces réclamations dépend en grande partie de la rapidité du déroulement de la négociation auprès de diverses contreparties et autorités gouvernementales, la Société ne peut raisonnablement estimer les montants qui seront éventuellement payés, dans le cadre du règlement, plus de douze mois après la date de clôture. Le montant a donc été classé comme courant. Au cours de l'exercice 2018, aucune somme n'a été remboursée aux investisseurs (133 \$ au 31 août 2017) et la provision a été augmentée de 36 000 \$ (31 300 \$ au 31 août 2017).

La direction, sur l'avis de ses conseillers professionnels, ne s'attend pas à ce que le dénouement de l'un ou l'autre des dossiers en cours donne lieu à une perte importante, supérieure aux montants actuellement comptabilisés. Aucune des provisions ne sera traitée de manière plus approfondie afin de ne pas porter de préjudice grave à la position de la Société.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Le capital-actions émis de la Société comprend uniquement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie «A» et de catégorie «B», sans valeur nominale.

Émission

Le 31 janvier 2018, la Société a acquis la propriété Sirmac Lithium en contrepartie de 250 000 \$ en espèces et 15 000 000 actions ordinaires auprès de Nemaska Lithium au prix de 0,62 \$ par action pour un total de 9 300 000 \$. Des frais d'émission de 23 500 \$ ont aussi augmenté le déficit.

Le 11 mai 2017, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 2 250 000 \$. La Société a émis 45 000 000 d'unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,15 \$ l'action, expirant 24 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 1 052 664 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Des frais d'émission de 46 591 \$ ont aussi augmenter le déficit.

Conformément aux modalités d'une convention d'échange d'actions intervenue en date du 11 mai 2017, la Société a émis un total de 5 500 000 actions ordinaires après regroupement au prix de 0,37 \$ par action pour un total de 2 035 000 \$, en faveur des actionnaires de Pioneer en échange de la totalité des actions ordinaires du capital-actions de Pioneer émises et en circulation (note 2).

De plus dans le cadre de l'acquisition, la Société a émis une tranche additionnelle de 2 918 080 actions ordinaires après regroupement au prix de 0,37 \$ par action pour un total de 1 079 690 \$ pour régler la dette en cours que Pioneer devait à certains de ses dirigeants, administrateurs et actionnaires. Un montant de 933 783 \$ a été comptabilisé en résultat net à titre de perte sur règlement de dettes suite à cette transaction.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	2018		2017	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	45 655 000	0,15	1 000 000	0,20
Attribués	-	-	45 000 000	0,15
Exercés	(6 157 600)	0,16	(345 000)	0,20
Solde à la fin	<u>39 497 400</u>	<u>0,15</u>	<u>45 655 000</u>	<u>0,15</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

11.2 Bons de souscription (suite)

Au 31 août 2017, la juste valeur de 0,33 \$ des bons de souscription accordés a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses suivantes :

Prix de l'action à la date d'attribution	0,37 \$
Taux de dividendes attendu	0%
Volatilité attendue	182%
Taux d'intérêt sans risque	0,72%
Durée de vie prévue	2 ans
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie prévue des bons de souscription.

Les bons de souscription en circulation qui pourraient être exercés pour un nombre équivalent d'actions ordinaires sont décrits ci-dessous :

Date d'échéance	Prix	
	Nombre	d'exercice \$
13 mai 2019	39 497 400	0,15

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit:

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	509 084	161 603
Paiements fondés sur des actions	501 882	202 870
	1 010 966	364 473
moins: salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(134 010)	(30 266)
moins: salaires reclassés aux frais d'exploration autres propriétés au résultat net	(24 153)	(6 814)
Charge au titre des avantages du personnel	852 803	327 393

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % du total des actions en circulation (8 118 867 actions au 31 août 2018 et 5 990 607 actions au 31 août 2017).

Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un bénéficiaire, autre qu'un consultant ou fournisseur de services est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un consultant au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un fournisseur de services de relation avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation. Les options seront acquises sur une période de 12 mois suivant l'attribution, à raison de 25 % à l'octroi, 25 % 6 mois suivant la date de l'octroi et 50 % 12 mois suivant la date de l'octroi;
- Le conseil doit déterminer la façon dont une option devient acquise et peut être levée aux membres du personnel. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des options visées au cours d'un même trimestre.

Le prix de levée par action ordinaire pour une option ne doit pas être inférieur au « cours escompté », qui est calculé aux termes des politiques de la Bourse, ou à tout autre cours minimal que peut exiger la Bourse. Chacune des options aura une durée maximale de huit ans à compter de la date d'octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options sur actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	2018		2017	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice ⁽¹⁾	2 887 500	0,26	550 000	0,15
Attribuées	1 900 000	0,43	2 725 000	0,27
Exercées	(125 000)	0,21	(387 500)	0,14
En circulation à la fin de l'exercice	<u>4 662 500</u>	<u>0,33</u>	<u>2 887 500</u>	<u>0,26</u>
Exercables à la fin de l'exercice	<u>3 612 500</u>	<u>0,30</u>	<u>862 500</u>	<u>0,25</u>

⁽¹⁾ Le 21 février 2018, la Société a modifié la date d'expiration de 2 700 000 options de 8 ans à 5 ans.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élève à 0,47 \$ (0,31 \$ au 31 août 2017).

Le 13 avril 2018, la Société a octroyé 400 000 options auprès de consultants à un prix de levé de 0,48 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le 27 décembre 2017, la Société a octroyé 100 000 options auprès d'un consultant à un prix de levé de 0,55 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le 19 décembre 2017, la Société a octroyé 1 400 000 options auprès des membres du personnel et consultants à un prix de levé de 0,42 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le 21 août 2017, la Société a octroyé 300 000 options auprès d'un consultant à un prix de levé de 0,275 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 8 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le 17 mai 2017, la Société a octroyé 2 400 000 options auprès des membres du personnel et consultants à un prix de levé de 0,27 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 8 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le 14 novembre 2016, la Société a octroyé 25 000 options auprès d'un membre du personnel à un prix de levé de 0,10 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de l'octroi. 25 % des options sont exerçables immédiatement, 25 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi et le 50 % restant sera exerçable 12 mois suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation aux 31 août :

	2018		2017	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
<u>Fourchette de prix d'exercice</u>				
0,10 \$ à 0,25 \$	112 500	0,90	187 500	1,92
0,26 \$ à 0,41 \$	2 650 000	3,74	2 700 000	7,74
0,42 \$ à 0,55 \$	1 900 000	4,37	-	-
	<u>4 662 500</u>	<u>3,93</u>	<u>2 887 500</u>	<u>7,36</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées de 0,41 \$ par option au cours de 2018 (0,26 \$ au cours de 2017) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Prix de l'action à l'attribution	0,43 \$	0,27 \$
Dividende prévu	0%	0%
Volatilité prévue	170%	151%
Taux d'intérêt sans risque	1,65%	1,32%
Durée de vie prévue	5 ans	7,93 ans
Prix d'exercice au moment de l'attribution	0,43 \$	0,27 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le paiement fondé sur des actions de 949 211 \$ (386 051 \$ au 31 août 2017), dont la totalité est réglée en instruments de capitaux propres, 5 322 \$ est comptabilisée à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation (7 649 \$ au 31 août 2017), 496 560 \$ qui est inclus dans la charge de rémunération du personnel et 447 329 \$ qui est inclus dans les consultants et comptabilisé en résultat net pour l'exercice terminé le 31 août 2017 (195 221 \$ et 183 181 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2017) et a été portée au crédit du surplus d'apport.

13. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

13.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des titres négociables de sociétés d'exploration minières cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés d'exploration minières cotées sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière aux 31 août 2018 et 2017 et sont classés dans le niveau 1.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

14. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie	<u>6 026</u>	-
Produits financiers	<u>6 026</u>	-

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Variation nette de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente reclassés en résultat net	-	214 286
Charges financières	<u>-</u>	<u>214 286</u>

15. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentés aux notes 11.2 et 12.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2018 et 2017.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Résultat net	(1 724 072) \$	(1 885 497) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	71 663 426	22 329 942
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0,02) \$	(0,08) \$

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'autorisation de publication de ces états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 26,73 % (26,83 % en 2017)	(452 052)	(505 879)
Ajustements pour les éléments suivants		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	(20 127)	84 361
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	(2 422 868)	282 595
Ajustement des impôts différés antérieurs	152 964	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 485 890	-
Paiements fondés sur des actions	252 302	101 525
Variation de la JVM non imposable	-	28 746
Éléments non déductibles autres	3 891	8 652
Produit d'impôt différé sur le résultat	<u>-</u>	<u>-</u>

Composantes importantes du produit d'impôt

Les composantes importantes du produit d'impôt se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produit d'impôt différé		
Naissance et renversement de différences temporaire	2 290 031	(366 956)
Différence entre les taux d'impôts différés ou statutaires	(20 127)	84 361
Ajustement des impôts différés antérieurs	152 964	-
Variation des différences temporaires non constatées	(2 422 868)	282 595
Total du produit d'impôt différé	<u>-</u>	<u>-</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Aux 31 août 2018 et 2017, les différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

	31 août 2018		31 août 2017	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
Différences temporaires déductibles non comptabilisées				
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	600 909	5 784 366	8 280 870
Immobilisations corporelles	1 156 940	1 159 145	1 154 665	1 156 870
Immobilisation incorporelle	250 000	250 000	250 000	250 000
Placements	71 068	71 068	71 063	71 063
Frais d'émission d'unités	81 391	81 391	42 490	42 490
Pertes fiscales inutilisées	7 566 463	10 042 603	10 656 762	10 564 547
Pertes en capital	31 099	31 099	911 098	911 098
	<u>9 156 961</u>	<u>12 236 215</u>	<u>18 870 444</u>	<u>21 276 938</u>

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 31 août 2017	Comptabilisé en résultat net	Solde au 31 août 2018
	\$	\$	\$
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	(376 622)	(376 622)
Crédit d'impôt inutilisés	-	(37 159)	(37 159)
Pertes fiscales inutilisées	-	413 781	413 781
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2027	-	496 514
2028	-	1 094 602
2029	1 077 358	1 593 702
2030	1 472 378	1 468 309
2031	1 265 744	1 263 103
2032	992 873	989 343
2033	596 377	595 914
2034	480 405	479 828
2035	299 005	298 592
2036	234 764	423 002
2037	402 583	599 469
2038	744 977	740 225
	<u>7 566 464</u>	<u>10 042 603</u>

Au 31 août 2018, les pertes en capital sur lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté s'élève à 62 197 \$ (1 822 196 \$ en 2017) et sont reportables indéfiniment.

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 196 055 \$ (196 055 \$ au 31 août 2017) qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance à différentes dates entre 2027 et 2034.

La Société disposait de crédits pour ressources de 108 305 \$ au 31 août 2017 qui étaient disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits pour ressources venaient à échéance en 2018.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

17. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	(5 350)	-
Taxes à la consommation à recevoir	(95 370)	(4 267)
Charges payées d'avance	982	(25 513)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(29 204)	(19 412)
	<u>(128 942)</u>	<u>(49 192)</u>

Les opérations non monétaires de l'état consolidé de la situation financière sont les suivantes:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et évaluation	1 142	130
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	5 322	7 649
Émission d'actions en contrepartie de l'acquisition de Pioneer (note 2)	-	2 035 000
Émission d'actions en contrepartie d'un règlement de dettes	-	1 079 690
Émission d'actions en contrepartie d'une propriété	9 300 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	78 674	10 594
Crédits d'impôt à recevoir crédités aux actifs d'exploration et d'évaluation	385 192	2 074

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants ainsi que deux sociétés ayant des administrateurs communs comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

18.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et le chef de la direction financière. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	351 560	124 035
Paiements fondés sur des actions	496 560	195 221
Total de la rémunération	<u>848 120</u>	<u>319 256</u>

En 2018, aucun des principaux dirigeants n'a exercé d'options (142 500 options pour un montant total de 19 250 \$ en 2017. Cette somme a été comptabilisée à titre de capital-actions à l'état consolidé des variations des capitaux propres). Aux 31 août 2018 et 2017, aucun montant n'est à recevoir ou à payer.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

18.2 Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2018, la Société a payé une somme de 31 557 \$ à une société ayant un administrateur commun (nul au 31 août 2017) dont une somme de 29 619 \$ a été comptabilisée à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation et 1 938 \$ comme frais d'exploration autres propriétés à l'état consolidé du résultat global. Au 31 août 2018, aucun montant n'est inclus dans les dettes fournisseurs et autres crédeurs.

19. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ces activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

20. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

20.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Trésorerie	907 945	1 990 128
Certificat de placement garanti	50 452	50 000
Comptes à recevoir	5 350	-
	<u>963 747</u>	<u>2 040 128</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

20.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen d'un financement privé.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Dans un délai de 6 mois :		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	94 671	23 320